



Non information ni descriptif de produit vendu

Par **lisitsa**, le **27/12/2009** à **11:09**

Bonjour,

un commerçant a t'il le droit de vendre un produit, sur lequel n'existe aucune documentation, (sic) et refuser de rembourser le produit dès lors qu'il ne convient pas, à l'arrivée, à l'acheteur

En arguant qu'il en a fait une description verbale "aussi fidèle que possible", en n'établissant ni bon de commande, ni descriptif écrit... ne fusse qu'un croquis simple avec des dimensions...etc.

J'ai déjà envoyé un RAR. Merci de votre réponse. La situation est bloquée !! cordialement.
Fox.

Par **jeetendra**, le **27/12/2009** à **11:24**

[fluo]DGCCRF DU 92[/fluo]

Centre Administratif

167, Rue Joliot Curie

92013 NANTERRE Cedex

Tél. 01 40 97 46 00

Bonjour, contactez lundi la Dgccrf à Nanterre, ils pourront vous aider, bonne fête de fin

d'année à vous.